



*Bienvenue au
Parlement
fédéral*





Dans ce carnet, tu découvriras des explications concernant le Parlement fédéral et notre pays. Tu trouveras aussi des textes à compléter et un certain nombre de questions, auxquelles tu sauras certainement répondre.

Tu devras compléter la première partie pendant la visite. Si tu ne trouves pas la réponse, informe-toi auprès du guide ou de l'accompagnateur, ou de ton instituteur ou professeur.

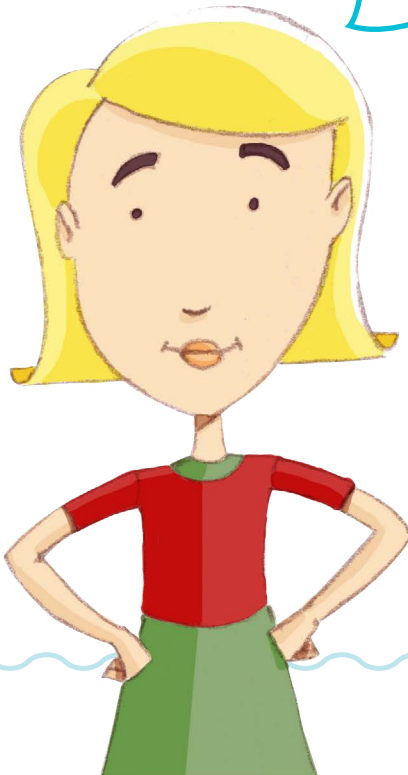
Les mots les plus importants apparaissent en **bleu clair**. Ce que tu dois faire est indiqué en **bleu foncé**.

La deuxième partie est à compléter après ta visite (à l'école, à la maison...).

Nous te souhaitons une agréable découverte de la Chambre et du Sénat !

Montrer les réponses

Cacher les réponses



L'entrée

Avant de partir à la découverte du Parlement fédéral, sais-tu **où nous nous trouvons ?**

Le bâtiment se trouve à , rue de
Il existait déjà avant la naissance de la Belgique en
C'est donc un bâtiment ancien mais il n'a pas toujours été un parlement.

Le Parlement fédéral a deux entrées: l'une d'elles est **l'entrée des visiteurs**, à l'arrière du bâtiment, pour le grand public et les journalistes. L'autre entrée, rue de la Loi, est **l'entrée officielle**, pour les parlementaires, les ministres et les invités officiels.

 **De quel côté es-tu entré ? Coche la case à côté de la bonne photo.**



En tant que visiteur, tu ne peux pas entrer au Parlement avec tes affaires personnelles. Le guide t'a donc demandé de les mettre au **vestiaire** ou au dépôt. Tu dois ensuite passer par un portique **détecteur de métaux** après avoir vidé tes poches de leur contenu (pièces de monnaie, GSM, portefeuille et autres objets métalliques).



 **Coche la bonne réponse.**

| | |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Pour pouvoir circuler à l'aise. |
| <input type="checkbox"/> | Pour assurer la sécurité dans le bâtiment. |
| <input type="checkbox"/> | Pour ne rien abîmer dans les différentes salles. |



Aujourd'hui, tu visites le Parlement avec ta classe ou ton école.
Mais au fait, **tout le monde** peut-il visiter le Parlement fédéral ?

 **Barre ce qui est faux** : Oui / Non

Pour visiter le Parlement, il faut remplir **certaines conditions**.

 **Coche la condition qu'il faut absolument respecter.**

| | |
|--------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> | Il n'y a pas de condition, il suffit d'entrer. |
| <input type="checkbox"/> | Il faut payer un droit d'entrée de € 1,5. |
| <input type="checkbox"/> | Il faut demander l'autorisation à la police. |
| <input type="checkbox"/> | Il faut s'inscrire à l'accueil. |
| <input type="checkbox"/> | Il faut avoir été invité par un député ou par un sénateur. |

Le grand hall d'entrée :

« le péristyle »

Nous sommes maintenant dans le grand hall d'entrée. On y accède par l'entrée officielle qui se trouve du côté de la rue de la Loi. Tu peux en réalité voir **deux portes d'entrée**.



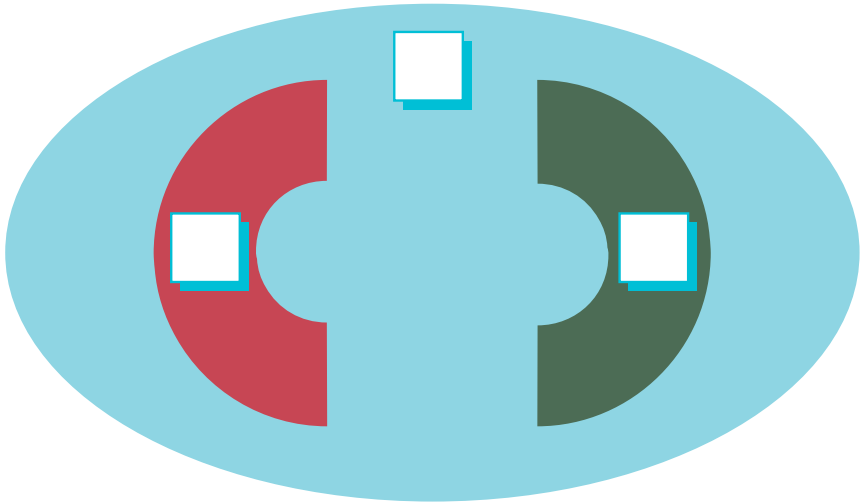
C'est par ces deux portes qu'entrent les **députés**, les **sénateurs**, les **ministres** et les **invités officiels**. C'est aussi par là qu'entre **le Roi**, quand il vient au Parlement, mais c'est plutôt exceptionnel.

Tu te trouves donc dans ce qu'on appelle « **le péristyle** ». Il est divisé en deux parties, avec de chaque côté un grand escalier : l'un est rouge, l'autre est vert. Ils donnent accès au premier étage, où se trouvent les deux assemblées du Parlement fédéral:

celle du

et celle de la des représentants.

Voici une **représentation schématique** du Parlement fédéral.



 **Indique dans ce schéma le numéro correspondant au bon endroit.**

- 1 = Parlement fédéral
- 2 = Chambre des représentants
- 3 = Sénat

Par quel escalier es-tu monté(e) au premier étage ?

Es-tu monté(e) comme un(e) sénateur/sénatrice ou comme un(e) député(e) ?

 **Coche la case à côté de l'escalier par lequel tu es monté(e) et complète.**

- Par l'escalier vert qui donne accès à
- Par l'escalier rouge qui donne accès au

Notre pays est une démocratie

Le mot
démocratie signifie
que « le peuple
gouverne ».



Mais 11 millions de personnes (= la population belge) peuvent-elles se réunir pour faire des lois et prendre des décisions toutes ensemble ? Ce serait bien compliqué !

C'est pourquoi un système a été mis au point : les Belges désignent (votent pour) des personnes qui vont décider à leur place et les représenter. On dit ainsi que la Belgique est une **démocratie représentative**.

Le guide t'a expliqué comment cela fonctionne.
Maintenant, c'est à toi !

 **Complète le texte ci-dessous par un des mots suivants :**

partis – parlementaires – élections – représentants –
habitants – électeurs – élus

En Belgique, il y a plus de 11 millions d' , dont plus
de 8 millions d'

Lors des , ils désignent leurs
en votant pour des candidats des différents

Ceux qui obtiennent le plus de voix sont Ils
deviennent alors des

La salle de commission

Voici deux salles de commission: **une ancienne et une moderne.**

✍ **À quelle photo ressemble la salle de commission où tu te trouves ?**



Lors d'une commission, **plusieurs personnes** se réunissent dans la salle.

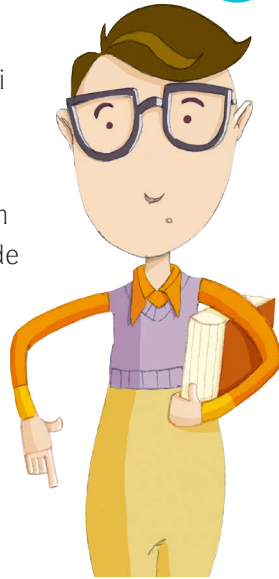
✍ **Coche la personne à la place de qui tu es assis(e).**

| | |
|--------------------------|---------------------------------------|
| <input type="checkbox"/> | le président de la commission |
| <input type="checkbox"/> | un expert |
| <input type="checkbox"/> | le/la ministre |
| <input type="checkbox"/> | l'interprète |
| <input type="checkbox"/> | un membre de la commission |
| <input type="checkbox"/> | le/la secrétaire de la commission |
| <input type="checkbox"/> | le public |
| <input type="checkbox"/> | quelqu'un d'autre (précise) |

Dans la salle de commission, les membres discutent des **projets de loi** et des **propositions de loi**.

 **Coche les trois bonnes réponses.**

- Des parlementaires spécialisés dans la même matière s'y réunissent pour préparer des textes de loi.
- Des politiciens d'un même parti s'y rassemblent pour voter les lois.
- Les membres d'une commission discutent et votent des textes de loi.
- Les membres d'une commission ne peuvent plus changer un texte de loi, ils peuvent seulement en discuter. On appelle cela « amender un texte ».
- Les membres d'une commission peuvent changer un texte de loi avec lequel ils ne sont pas d'accord. On appelle cela « amender un texte ».



Que se passe-t-il dans une commission ?

Ce qui se passe en commission est **important**. Pourquoi ?

 **Coche la/les bonne(s) réponse(s).**

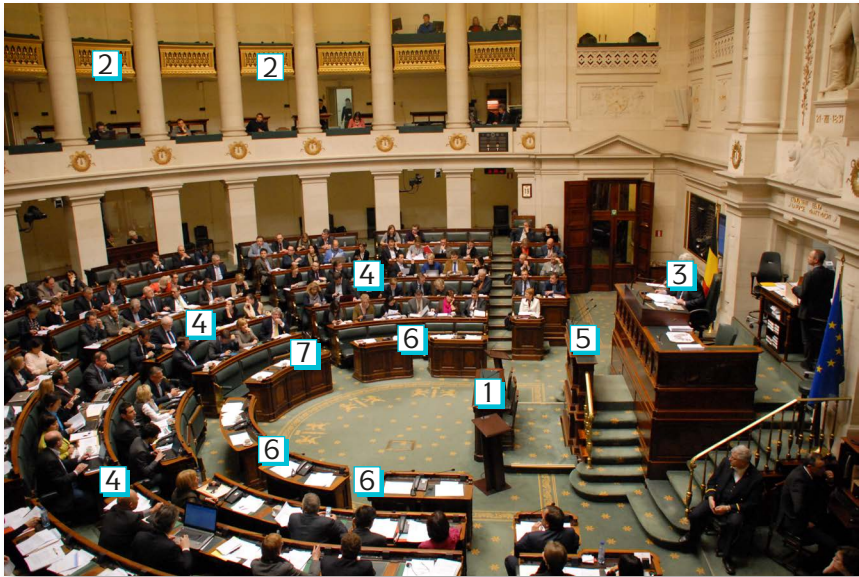
- Parce que rien de ce qui s'y dit ne peut être divulgué.
- Parce qu'en petit groupe, on réfléchit mieux à une question.
- Parce que le Roi assiste aux travaux.
- Parce qu'on examine en profondeur les projets de loi et les propositions de loi.

L'hémicycle de la Chambre

Tu es maintenant dans l'hémicycle de la Chambre.
As-tu bien écouté ce que t'a dit le guide ?

Sais-tu qui s'assied là ou de quoi il s'agit ?

 **Indique le numéro correct à côté de chacun des éléments.**



| Qui/Quoi ? | Où ? |
|----------------------------------|--------------|
| Le président | Numéro |
| La tribune de l'orateur/oratrice | Numéro |
| Le Premier ministre | Numéro |
| Les autres ministres | Numéro |
| Le banc des questions/réponses | Numéro |
| Les élus | Numéro |
| Le public | Numéro |

Aujourd'hui (et ce n'est pas un jeudi !), tu es assis(e) à la place d'**un(e) député(e)**.

Il/elle s'appelle comment ?

À **quel parti** appartient-il/elle ?

*Que se passe-t-il
généralement
le jeudi ?*



La Chambre et le Sénat : différences et ressemblances

Le **Parlement fédéral** est composé de **deux assemblées** :
la Chambre et le Sénat.

Dans quelle salle trouve-t-on les caractéristiques suivantes ?

 **Place une croix dans la bonne colonne... ou dans les deux colonnes quand c'est nécessaire.**



| AU SÉNAT | QUOI ? | À LA CHAMBRE |
|----------|---------------------------------|--------------|
| | Des fauteuils rouges | |
| | Des places pour les ministres | |
| | Des banquettes vertes | |
| | Beaucoup de dorures | |
| | Un tableau de vote | |
| | La galerie réservée au public | |
| | La tribune de l'orateur | |
| | Le banc des questions/réponses | |
| | Des portraits historiques | |
| | Des colonnes et des murs blancs | |
| | Des caméras | |
| | 150 membres élus directs | |
| | 60 membres | |

Des boutons et des lumières

La technique, tu connais ?

 **Coche la bonne réponse à côté des photos.**



Sais-tu à quoi servent les petits **boutons** qui se trouvent à la place de chaque parlementaire ?

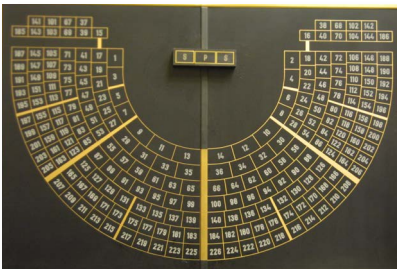
- téléphoner
- voter
- écouter la traduction simultanée

 **Explique à quoi correspondent les couleurs des boutons.**

.....

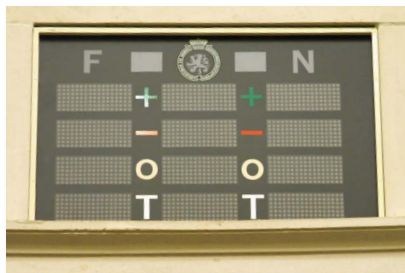
.....

.....



Ce tableau est :

- celui de l'ordinateur portable d'un député
- un écran TV
- un tableau de vote électronique



Que voit-on sur cet écran ?

.....
.....
.....

Les signes suivants signifient :

F : N :

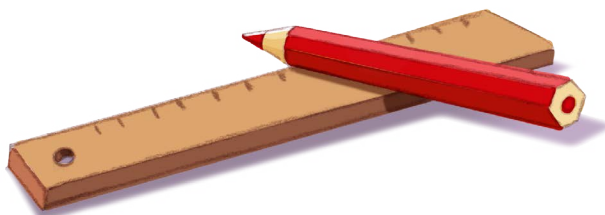
+ : - :

O : T :

Ils indiquent :

- combien de députés ont voté et comment ils ont voté.
- combien de temps va encore durer la réunion.
- que les caméras fonctionnent.

Au moyen de ces boutons, le parlementaire peut émettre un vote. Sur les écrans, le public peut alors voir comment il/elle a voté.



Le gouvernement au Parlement

Au Sénat comme à la Chambre, des sièges sont **réservés aux ministres fédéraux et au Premier ministre**, c'est-à-dire au gouvernement fédéral. Et pourtant, ceux-ci ne font pas partie du Parlement!

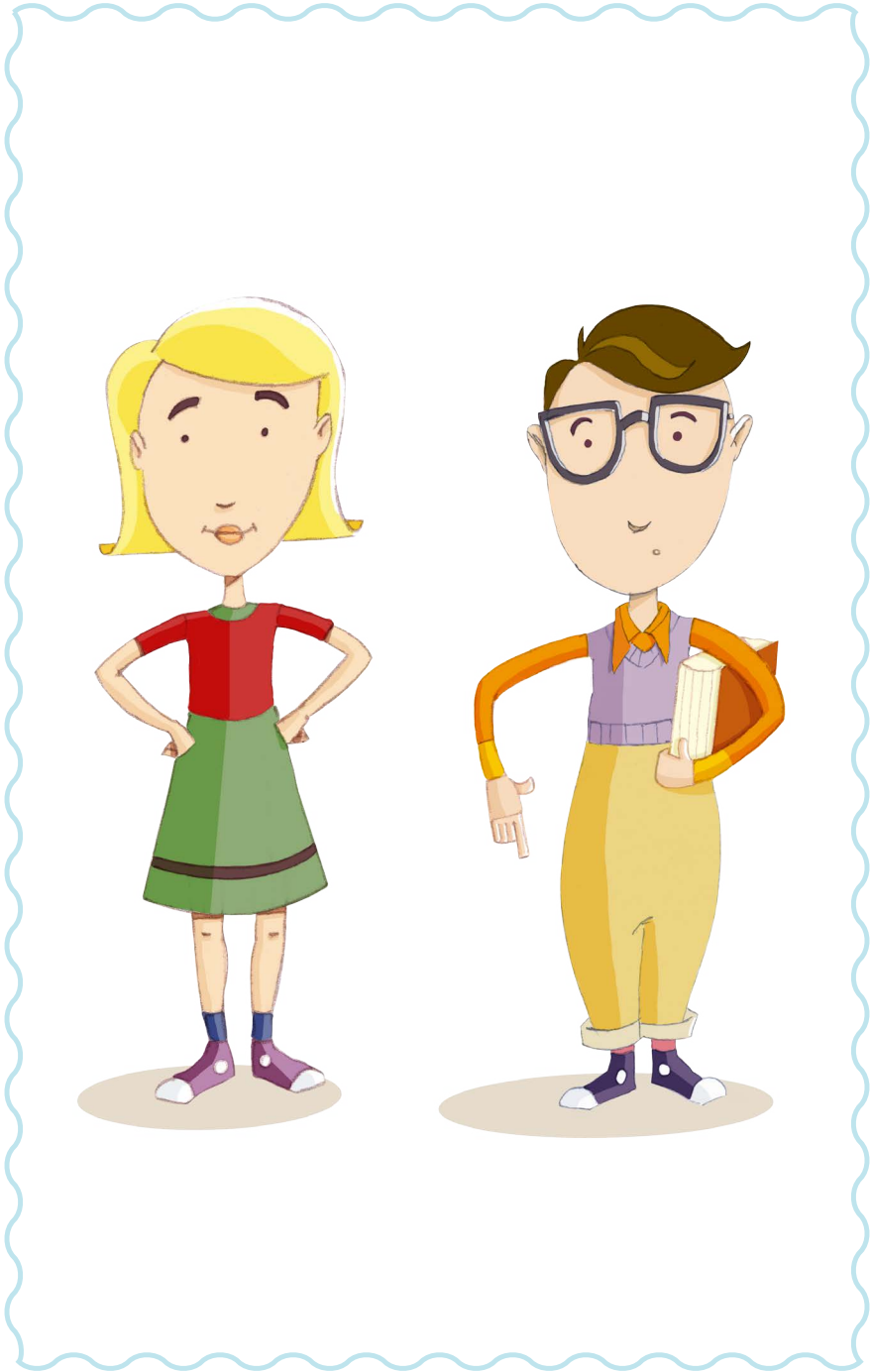


*Que viennent donc
faire les ministres au
Parlement ?*

 **Coche les quatre propositions correctes.**

Ils sont là pour...

- écouter les débats.
- répondre aux questions des parlementaires.
- déposer une proposition de loi.
- critiquer le Parlement.
- consulter leur tablette à leur aise.
- expliquer et/ou défendre la politique du gouvernement.
- demander la confiance aux députés afin de mener le programme du gouvernement.





Ce que tu as vu au Parlement

T'en souviens-tu ?

Tu as visité différentes salles au Parlement fédéral.

 **Décris en quelques lignes les deux endroits que tu vois sur ces photos.**

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

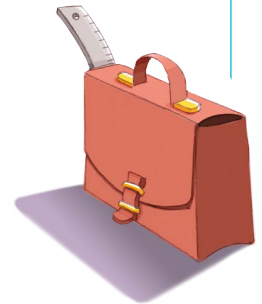
.....

.....

.....

.....

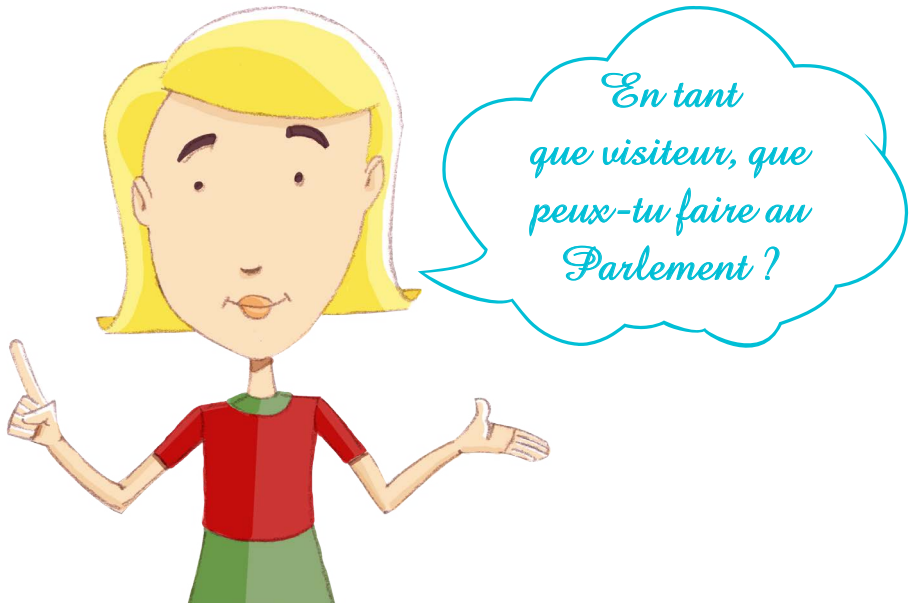
.....



Visiteur au Parlement

T'en souviens-tu ?

Toi aussi, tu as été visiteur d'un jour au Parlement.




 **Coche toutes les bonnes propositions.**

- Circuler librement dans toutes les salles et les couloirs.
- Suivre une visite guidée.
- Assister à une réunion de commission et donner ton avis.
- Assister à une réunion de commission et seulement écouter.
- Assister à une séance plénière et donner ton avis.
- Assister à une séance plénière et seulement écouter.
- Poser une question à un ministre dans la salle de lecture ou dans les couloirs.
- Poser une question à un parlementaire dans la salle de lecture ou dans les couloirs.

Comment une idée devient une loi

Les photos ci-dessous se trouvent dans le désordre.

 Rétablis l'ordre correct en numérotant les photos de 1 à 5.



 Écris ici un petit texte expliquant le trajet que suit une idée pour devenir une loi.

« Pour qu'une idée devienne une loi, il faut

.....

.....

.....

Enfin, la loi paraît au Moniteur. Dix jours plus tard, elle est d'application dans toute la Belgique et tout le monde doit la respecter. »

La Belgique, un État fédéral

Tu as visité le Parlement fédéral de Belgique.

Mais que signifie
« fédéral » ?

Au début, en 1830, la Belgique avait un seul parlement et un seul gouvernement pour tous les Belges. On dit que la Belgique était un **État unitaire, qui forme un tout**.

Mais peu à peu, les francophones, les néerlandophones et les germanophones ont voulu avoir leur mot à dire au sujet de leur communauté. On a donc divisé la Belgique en **communautés** et en **régions**, qui prennent leurs propres décisions. Elles ont chacune leur parlement et leur gouvernement.


Un pays qui est ainsi divisé en morceaux, mais où il existe encore des lois et des décisions qui s'appliquent à tous, s'appelle un État fédéral. Donc, de nos jours, la Belgique est bien un **État fédéral**.

 **Coche la bonne proposition.**

Dans notre **Parlement fédéral**, on crée des **lois qui s'appliquent....**


- ... seulement aux Flamands.
- ... seulement aux Wallons.
- ... seulement aux germanophones.
- ... à toute la Belgique.
- ... seulement aux Bruxellois.

La Belgique est subdivisée en **communautés** et en **régions**.
Chaque communauté et chaque région a son propre emblème.

 **Inscris sous chaque emblème le nom de la communauté à laquelle il se rapporte.** Les photos de la page suivante pourront peut-être t'aider.



.....
.....

 **Inscris sous chaque emblème le nom de la région à laquelle il se rapporte.** Jette un œil aux photos de la page suivante.



.....
.....

Chaque région, chaque communauté fait ses propres “lois”, qui ne sont valables que pour elle-même.

Chaque région, chaque communauté a donc son propre parlement, où se préparent les propres « lois » de chacune d’entre elles.

Les « lois » élaborées par les communautés flamande et wallonne et par les régions flamande et wallonne sont appelées « décrets » (au lieu de « lois »). Au parlement de la Région de Bruxelles-Capitale, elles sont appelées « ordonnances ».

 Relie chaque bâtiment au nom du Parlement qu'il abrite.



(à Bruxelles)



(à Namur)



(à Eupen)



(à Bruxelles)

(à Bruxelles)



- Le Parlement de la Région de Bruxelles–Capitale
- Le Parlement wallon
- Le Parlement flamand
- Le Parlement fédéral
- Le Parlement de la Communauté germanophone
- Le Parlement de la Communauté française

(à Bruxelles)



Comment devient-on membre d'un Parlement ?

La Belgique est une démocratie représentative: ça veut dire que c'est le peuple qui gouverne. Mais nous sommes trop nombreux pour pouvoir prendre les décisions tous ensemble. Nous choisissons donc des gens pour nous représenter et pour faire les lois et contrôler le gouvernement. Ce sont nos **représentants**, ils siègent au Parlement.

Tu es maintenant un spécialiste du Parlement: tu n'auras aucune peine à remplir correctement le VRAI ou FAUX suivant.

 **Place une croix dans la bonne colonne.**

| | V | F |
|--|---|---|
| Pour devenir député, il faut être élu. | | |
| Tous les parlementaires sont Belges. | | |
| Les électeurs ont au moins 18 ans. | | |
| Les parlementaires ont au moins 21 ans. | | |
| Les femmes ne peuvent pas être sénatrices. | | |
| Il faut un diplôme pour siéger au Parlement. | | |
| Pour siéger au Parlement, il faut avoir beaucoup d'argent. | | |
| Celui qui veut siéger au Parlement doit être un spécialiste des textes de loi. | | |

Comment devient-on ministre ?

Après les élections, les votes qui sont attribués aux différents partis politiques sont comptés. Plus un parti a de voix lors des élections, plus il obtient de sièges au Parlement. Les partis comptent ensuite leurs sièges pour voir s'ils obtiennent la majorité. Généralement, aucun parti n'a à lui seul **la majorité** absolue : il doit s'associer à d'autres partis. C'est ce qu'on appelle « former **une coalition** ».

Le Roi désigne quelqu'un (le formateur) qui essaiera de réunir des partis pour former une majorité. Dès que les partis s'accordent sur un programme gouvernemental, ils proposent les ministres qui formeront le **gouvernement**.

Les partis qui n'entrent pas dans la majorité font alors partie de l'**opposition**. Ils n'ont pas de ministres, mais leurs députés et sénateurs peuvent proposer des textes de loi et voter comme tout parlementaire de la majorité.

Tu as certainement remarqué que les ministres ont une place qui leur est réservée à la Chambre ou au Sénat. Mais leurs places ne sont pas numérotées et leur nom n'y est pas écrit.

Pourquoi ?

.....

.....

.....

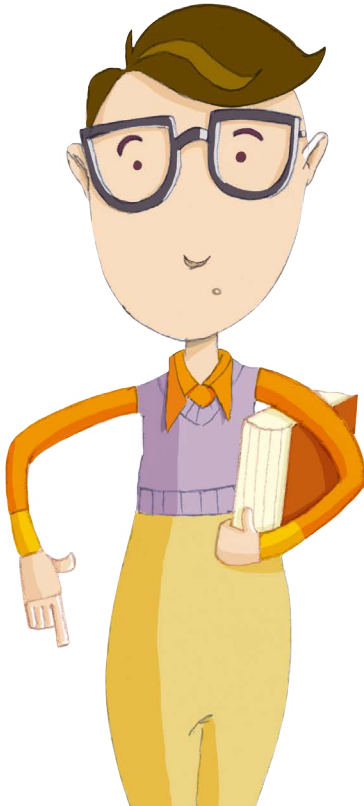
 Note ici une différence importante entre un ministre et un parlementaire :

.....

.....

.....

 Explique maintenant à tes camarades de classe comment on devient ministre.



Élections – le Roi – chercher un accord – la majorité – un programme gouvernemental – proposer les ministres – des ministres qui ne sont pas des élus directs

Et que fait le Roi ?

Tu as sans doute noté que **le Roi peut parfois venir au Parlement**, mais cela reste exceptionnel.



Le jour où le successeur au trône **devient Roi**, il vient au Parlement fédéral et il jure fidélité à la Constitution et aux lois du peuple belge. À cette occasion, on lui installe un trône.

Sur la photo, tu peux voir la prestation de serment du roi Philippe I^{er} au Parlement, le 21 juillet 2013.



*Que promet
le Roi à la population
lors de sa prestation
de serment ?*

 **Coche la bonne réponse.**

- « Je jure de respecter le code de la route et de conduire prudemment. »
- « Je jure d'être un bon roi et de chérir mes sujets. »
- « Je jure de respecter la Constitution et les lois du peuple belge. »

La Belgique est une **monarchie parlementaire**. Cela signifie que le chef de l'État est un Roi, mais que c'est au Parlement que les décisions sont prises.

Mais que peut faire le Roi alors ?

 **Trouve dans ce livre la réponse à cette question.**

Le Roi.
.....

Le Parlement et le gouvernement

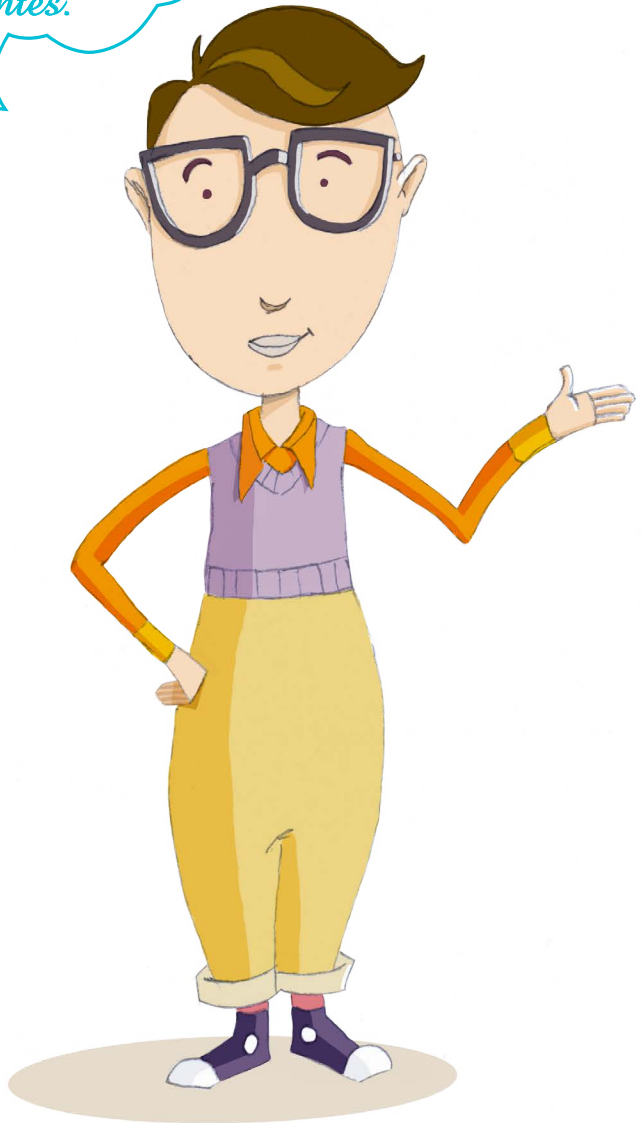
T'en souviens-tu ?

 **Qui fait quoi ? Coche les bonnes propositions.**

| | |
|--|--|
| | La Chambre contrôle le gouvernement : elle interroge les ministres pour vérifier s'ils appliquent bien les lois. |
| | Le gouvernement contrôle le Parlement : il interroge les parlementaires pour vérifier s'ils votent les bonnes lois. |
| | Les députés sont élus par les citoyens. |
| | Pendant les élections, on peut choisir qui deviendra ministre. |
| | La Chambre peut congédier le gouvernement ou le contraindre à démissionner si elle estime que celui-ci ne fait pas son travail correctement. |
| | La Chambre contrôle la façon dont le gouvernement prévoit de dépenser l'argent récolté par les taxes et les impôts. |

**Et voilà ! Le Parlement fédéral n'a plus de secret pour toi !
À l'occasion, raconte à tes parents ce que tu as appris et
– pourquoi pas – pose-leur une colle ! Il y a des chances
qu'ils n'en connaissent pas autant que toi !**

*Comme récompense,
tu trouveras quelques
jeux sur les pages
suivantes.*



La bonne lettre

_ E _ _ _ _ _ _ _

(système politique, gouvernement pour et par le peuple)

_ _ _ _ U _ _ _ _

(150 élus directs)

_ H _ _ _ _ _ _

(une partie du Parlement fédéral)

M _ _ _ _ _ _ _

(la moitié plus un)

_ _ P _ _ _ _ _ _

(les partis qui ne siègent pas au gouvernement)

_ E _ _ _ _

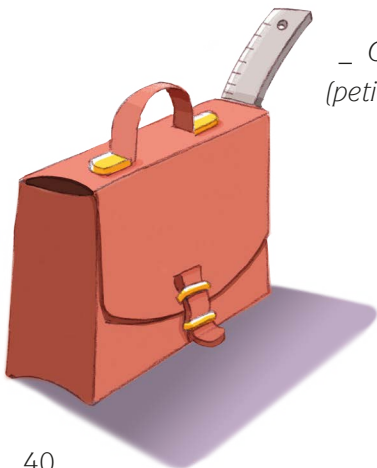
(l'autre partie du Parlement fédéral)

S _ _ _ _ _ P _ _ N _ _ _ _

(réunion avec tous les parlementaires)

_ O _ _ _ _ _ _ _

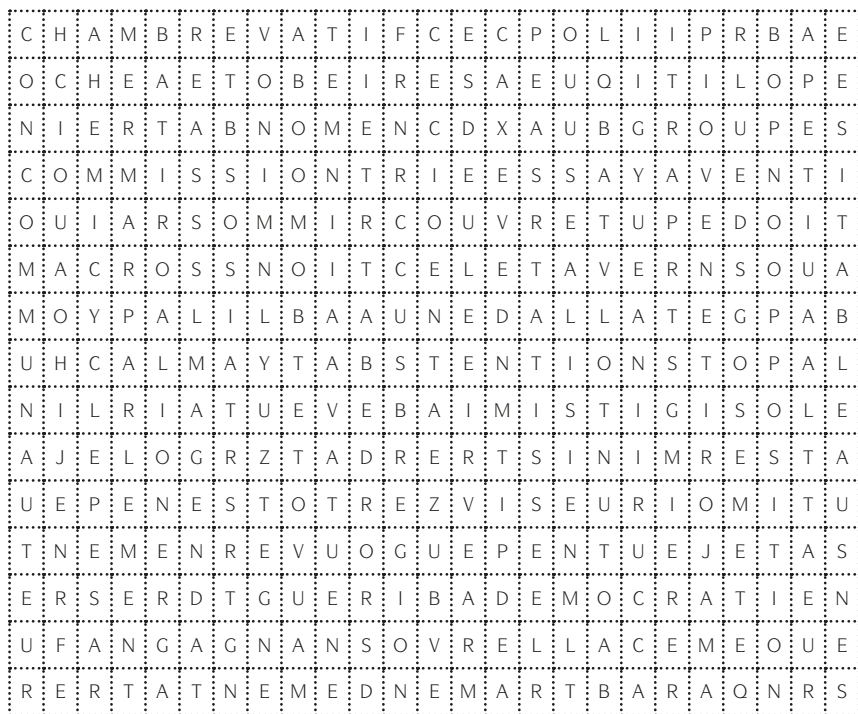
(petit groupe de parlementaires)



Cherche les mots

Des mots à découvrir, dans tous les sens !

→ ← ↑ ↓ ↗ ↘ ↙ ↚



AGENDA – AMENDEMENT – ABSTENTION – CHAMBRE – COMMISSION
– COMMUNAUTÉ – CONSTITUTION – DÉBAT – DÉMOCRATIE –
DÉPUTÉ- DICTATURE – ÉLECTIONS – FÉDÉRAL – GOUVERNEMENT –
GROUPE - HÉMICYCLE – LOI – MAJORITÉ – MINISTRE – OPPOSITION
– PARLEMENT – PARTI – POLITIQUE – RÉGION – TABLEAU – VOTE

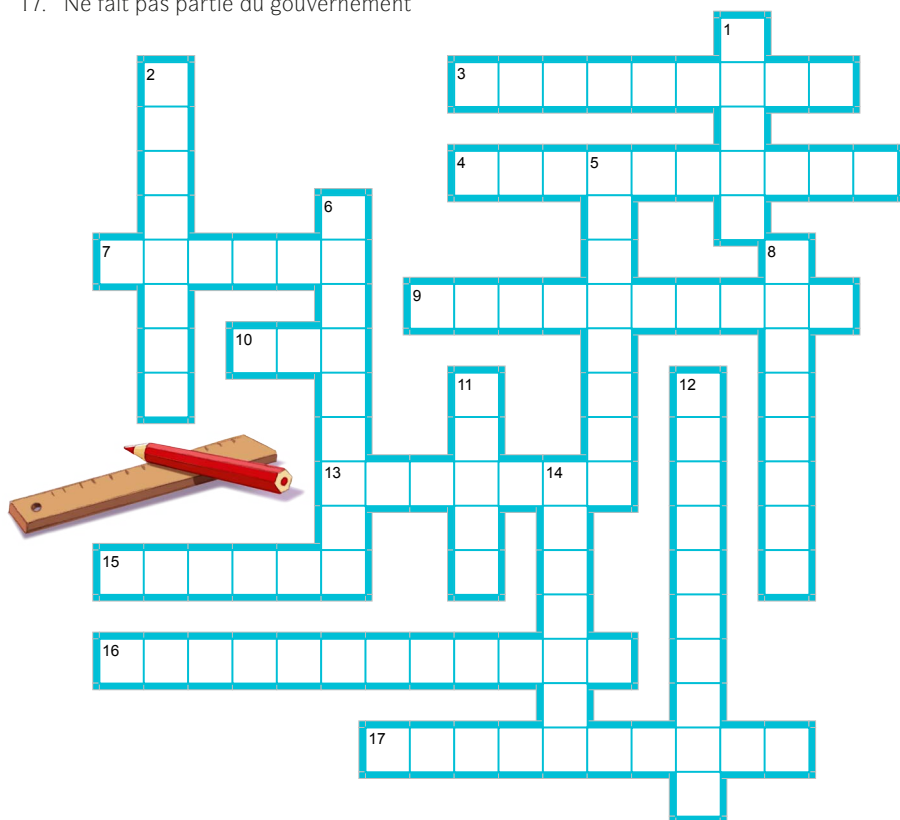
Mots croisés

Horizontal

3. Lieu où sont créées et votées les lois
4. Groupe de la population partageant les mêmes langue et culture
7. Tous les membres d'un même parti politique au Parlement
9. Petit groupe de parlementaires
10. Règle que tout le monde doit respecter
13. Elle compte 150 parlementaires élus
15. Siège dans l'une des assemblées du Parlement fédéral
16. Contient les bases légales de notre pays
17. Ne fait pas partie du gouvernement

Vertical

1. Discussion autour d'un point de vue ou d'opinions
2. Plus de la moitié
5. Fait partie du gouvernement
6. Salle de réunion des parlementaires (forme)
8. On y publie la version définitive des lois
11. Le Parlement de Wallonie y est situé
12. Système politique par et pour le peuple
14. La Belgique compte trois de ces territoires



Ce petit carnet t'est offert par la Chambre des représentants
et le Service éducatif du BELvue



*Le Service éducatif du BELvue, géré par la Fondation Roi Baudouin,
développe des animations d'une journée pour tous les élèves
de la 5^e primaire à la fin du secondaire.
Son objectif est de sensibiliser les jeunes
aux défis actuels de la démocratie.*

En savoir plus ?

www.belvue.be > Edubel

Tél: 02 500 45 54 info@belvue.be



Chambre des représentants

Relations publiques

1008 Bruxelles

Tél: 02 549 81 36 | info@lachambre.be | www.lachambre.be

Décembre 2016

Mise en page et impression

Prepress et imprimerie de la Chambre des représentants

Illustrations : Johan Wynen

